

La biodiversité en ville.

15/11/2011

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues.

La biodiversité dans la ville est un enjeu essentiel pour l'avenir de Paris. Il s'agit du volet très dynamique de la politique globale et résolue, qu'à notre échelle, nous menons en faveur de l'écologie urbaine.

Aujourd'hui la qualité environnementale doit s'inscrire au cœur même du développement de notre métropole. En France, la surface urbanisée représente désormais presque 10 % du pays, et s'élève à un tiers de l'Ile-de-France. Les villes sont donc, pour la faune et la flore, un espace nécessaire à leur développement. C'est pourquoi nous avons entrepris l'année dernière l'élaboration du Plan biodiversité de Paris. Je veux rappeler que ce plan résulte d'une démarche participative inédite, qui nous a permis de définir, dans un livre blanc, les propositions des Parisiens et des professionnels de l'environnement. C'était notre première priorité.

La seconde est d'intégrer l'environnement lui-même dans chacune des actions que mène notre collectivité pour mieux tenir compte des contraintes de tous ordres : car la ville est aussi cet écosystème complexe dans lequel habitent désormais la moitié de l'humanité et les trois quarts des Français. C'est un immense défi de santé publique et, au quotidien, c'est un enjeu majeur de qualité de vie qui implique tous les secteurs de notre gestion municipale, qu'il s'agisse d'éliminer les pesticides dans les espaces verts, d'éviter les matériaux polluants dans les nouvelles constructions, ou de favoriser les filières agricoles courtes pour diminuer les transports. J'ajoute que 300 ruches sont d'ores et déjà installées dans notre ville, témoignant, de fait, de l'amélioration de la qualité de notre environnement. D'ici 2020, nous créerons à Paris au moins 7 hectares de toitures végétalisées dont 15 jardins en terrasse. Dès aujourd'hui, nous devons faire évoluer la ville pour que la vie, sous les formes les plus diverses, puisse s'y épanouir. Cependant la biodiversité ne connaît pas les frontières administratives et nous devons travailler avec l'ensemble de la métropole : la Seine, les bois et les canaux structurent l'univers de la biodiversité, à une échelle régionale. Plus généralement, nous sommes tous concernés par la menace qui pèse sur de nombreuses espèces ou les ravages de la déforestation qui produisent un impact négatif pour l'ensemble de notre planète. Aussi l'engagement en faveur de la biodiversité en ville doit-il être accompagné sur le long terme, d'une véritable éducation civique. C'est pourquoi nous menons de nombreuses actions de sensibilisation, qui constituent le 3e volet du Plan Biodiversité de Paris, dans toutes les écoles de la ville, comme plus largement auprès des Parisiens.

Alors que nous habitons des territoires par définition artificiels, c'est-à-dire conquis sur la nature, je voudrais vraiment souligner l'importance particulière qu'il y a à préserver des arbres, aménager des squares fleuris, créer des plans d'eau ... Bien sûr les villes sont conçues et aménagées d'abord pour l'Homme, mais notre devoir est de ne pas faire de la métropole un univers clos, étranger à la nature, mais d'inscrire au contraire le fait urbain dans un écosystème qui l'englobe et l'inclut.

Je salue à cet égard la détermination sans faille de Fabienne Giboudeaux, pour tenter d'apporter des solutions audacieuses et innovantes ; et ainsi répondre au défi environnemental, décisif pour notre présent, comme pour la civilisation urbaine tout entière. Il nous appartient, dès aujourd'hui, de nous en donner tous les moyens.